

Le risque suicidaire chez la personne âgée

Année 2024

Selon le 4ème rapport de l'Observatoire National du Suicide « les personnes âgées de 75 ans ou plus présentent le taux de suicide le plus élevé ; 33,3 pour 100 000 habitants contre 15,4 pour les 25-54 ans et 18,1 pour les 55-74 ans. Beaucoup de zones d'ombre persistent dans la connaissance de ce phénomène. Les recherches récentes s'intéressent aux effets de la formation de sentinelles au repérage de ce risque parmi les professionnels accompagnant les personnes âgées, particulièrement en institution. »

L'action de formation proposée répond à cette dimension préventive de la prise en soin pour « permettre l'amélioration du repérage, et par là même l'organisation d'une prise en charge susceptible d'éviter ou de limiter la fréquence des passages à l'acte », objectif posé par la Direction Générale de Santé dans le cadre de la Stratégie Nationale de prévention du Suicide.

➤ COMPÉTENCES

- ✓ Évaluer la situation clinique de la personne âgée pour identifier les risques liés aux troubles de l'humeur
- ✓ Mettre en œuvre des actions de prévention répondant aux besoins de la population âgée
- ✓ Instaurer des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenants auprès des personnes âgées

➤ PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

➤ PUBLIC

- ✓ Le groupe se compose de 5 à 8 salariés (maximum) exerçant au sein des EHPAD du secteur hospitalier susnommés
- ✓ Le groupe pourra être complété par d'autres soignants des établissements territoriaux

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'action de formation permettra au stagiaire de :

- ✓ de faire évoluer ses représentations sur le suicide et la dépression de la PA en exprimant ses idées afin de lever les tabous
- ✓ d'acquérir ou réactualiser les connaissances relatives à l'expression des troubles de l'humeur
- ✓ de reconnaître les facteurs facilitants ou précipitants la crise suicidaire ou le passage à l'acte
- ✓ d'optimiser l'efficacité des thérapeutiques prescrites par une prise en soins non médicamenteuse
- ✓ d'identifier les axes de prévention
- ✓ de comprendre l'intérêt de collaborer en équipe pluriprofessionnelle et avec l'entourage pour faciliter le repérage

➤ INTERVENANTES

- ✓ Plusieurs IDE de l'Équipe d'Intervention Psychiatrique du Sujet Agé (EIPSA) du Centre Hospitalier Intercommunal de Mont-de-Marsan et du Pays des Sources

➤ METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation se déroule en présentiel sur un mode synchrone, ce qui a pour but de faciliter les échanges au sein du groupe d'apprenants et l'interactivité avec le formateur
- ✓ La méthode transmissive est utilisée à des fins de documentation
- ✓ Les méthodes pédagogiques mobilisées coïncident prioritairement et majoritairement avec les méthodes actives potentialisant la dimension professionnalisante : le formateur
 - invitera au partage d'expérience à partir de situations rencontrées ;
 - initiera l'analyse de situations ou de pratiques professionnelles vécues ;
 - apportera des connaissances déclaratives, procédurales et expérientielles
 - créera un climat propice à l'expression authentique de chacun
- ✓ Du fait de la politique de développement durable, les supports pédagogiques mobilisés en séance par les intervenants sont rendus accessibles au téléchargement, tandis qu'il est possible de prendre des notes en séance, sur un bloc remis à chacun.

➤ PROGRAMME

CONTENUS	Durée	Moyens/Outils pédagogiques	Intervenant
Jour 1			
- Accueil - Organisation de la formation	0H15	Exposé des modalités matérielles, pédagogiques et organisationnelles	Mme DUPOUY
Le groupe en formation	0H45	- Tour de table - Partage autour des motivations, des expériences, des inquiétudes	IDE EIPSA
Troubles de l'humeur - définition - éléments favorisants, - sémiologie - outil d'évaluation des troubles de l'humeur - prise en charge curative et préventive, - suivi pluridisciplinaire	2H00	- Mobilisation des représentations / connaissances - Échanges / partage d'expérience - Régulation des émotions - Documentation - Cas cliniques	IDE EIPSA
Souffrance psychique - définition - éléments favorisants, - sémiologie - outil d'évaluation des troubles de l'humeur	2H00	- Mobilisation des représentations / connaissances - Échanges / partage d'expérience - Régulation des émotions - Documentation	IDE EIPSA

<ul style="list-style-type: none"> - prise en charge curative et préventive, - suivi pluridisciplinaire 		- Cas cliniques	
Dépression de la personne âgée : <ul style="list-style-type: none"> - définition - éléments favorisants, - sémiologie - outil d'évaluation des troubles de l'humeur - prise en charge curative et préventive, - suivi pluridisciplinaire 	2H00	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des représentations / connaissances - Échanges / partage d'expérience - Régulation des émotions - Documentation - Cas cliniques 	IDE EIPSA
Jour 2			
Troubles de l'humeur, souffrance psychique et dépression	0H30	<ul style="list-style-type: none"> - Remobilisation de connaissances théoriques et procédurales balayées la veille - Régulation des émotions 	IDE EIPSA
Comportement suicidaire <ul style="list-style-type: none"> - définitions : crise suicidaire, suicide, idées suicidaires, suicidant, tentative de suicide. - facteurs de risques - facteurs protecteurs - évaluation du risque <ul style="list-style-type: none"> ○ identification des signes d'alerte, ○ outils ○ gradation du risque ○ prévention ○ impact des troubles physiques et psychiatriques 	3H30	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des représentations / connaissances - Échanges autour de situations vécues - Présentation diaporama de documentation - Proposition de « Fiches outils » 	IDE EIPSA
Rôles de chacun des intervenants et intérêt de collaboration interdisciplinaire	2H30	<ul style="list-style-type: none"> - Brainstorming - Échanges autour de situations vécues - Documentation 	IDE EIPSA
Evaluation instantanée de la formation	0H30	<ul style="list-style-type: none"> - Saisie du questionnaire en ligne - Echanges 	Mme DUPOUY

Le CFPS autorise les intervenants à faire évoluer le programme de formation au regard de la dynamique de groupe, du niveau de connaissances et des questionnements ou attentes formulés.

➤ EVALUATION

- ✓ En fin de session, chaque stagiaire
 - reçoit un certificat de réalisation
 - complète en ligne un questionnaire semi-ouvert et échange avec le coordinateur pédagogique pour évaluer la qualité de l'action de formation et notamment son impact sur les pratiques professionnelles à venir.
- ✓ Dans les jours qui suivent, les organismes payeurs et les intervenants peuvent prendre connaissance des éléments évaluatifs par courrier électronique.

➤ DATES, HORAIRES, LIEU

- ✓ La formation est programmée sur 2 journées consécutives : **dates à venir**
- ✓ Chaque journée débute à **9H00** et se termine à **17H00** (1H de pause déjeuner)
- ✓ Les stagiaires se rendront au **Centre de Formation des Personnels de Santé**.

➤ LOGISTIQUE

- ✓ Le parking du CFPS est accessible 24/24H et le stationnement gratuit.
- ✓ Pour déjeuner, il est possible de
 - se restaurer au self situé sur le site, pour un montant de 8.50€ facturé à l'établissement employeur
 - de porter son repas conditionné et de le consommer sur place dans le lieu de convivialité du CFPS (micro-ondes)
 - acheter dans un distributeur des produits transformés sucrés et salés (attention toutefois : élèves et étudiants sont nombreux sur site)
- ✓ Deux distributeurs proposent également dans le hall des boissons chaudes (cafés, chocolat, thés, potages ou autres plaisirs gourmands) réglables en monnaie ou carte bancaire.

➤ INSCRIPTIONS

- ✓ Les inscriptions sont attendues 1 mois avant le début de la formation.
- ✓ N'hésitez pas à nous contacter après cette date car le groupe ne sera peut-être pas complet

➤ TARIF pour la SESSION de formation (2 jours)

- ✓ La participation de chaque stagiaire est facturée au tarif de 270€
- ✓ Toute annulation d'inscription portée à la connaissance du CFPS le jour d'entrée en formation ou dans les 14 jours qui précèdent, induit le paiement d'une indemnité correspondant à 30% du montant dû en substitution de la facturation initiale.
- ✓ Toute formation débutée conduit au règlement de la totalité de la somme due, indépendamment du temps de présence de la personne inscrite
- ✓ Le remplacement d'un agent par un autre, autorisé jusqu'au dernier moment, n'entraîne aucune pénalité
- ✓ Si l'inexécution totale ou partielle de la prestation est imputable à l'organisme de formation ou résulte d'éléments extérieurs, aucune somme ne pourra être exigée.

➤ INDICATEURS QUALITE pour l'année 2023

- ✓ Nombre de stagiaires : -
- ✓ Satisfaction générale : *Non évaluable*
- ✓ Projection relative au réinvestissement dans la pratique quotidienne : *Non évaluable*
- ✓ Motivation à conseiller la formation aux collègues : *non évaluable*
- ✓ Evolution des compétences : *Non évaluable*
- ✓